**PLAN ANNUEL D’ACTIVITÉS DE LA COMMISSION POUR LA PROMOTION FÉMININE**

**Objectif général :** Encourager l’autonomisation des étudiantes, promouvoir l’égalité des genres et renforcer leur rôle actif dans la vie académique, sociale et culturelle de l’amicale.

**1er trimestre : Sensibilisation et Lancement**

**1. Mars** :

- Lancement des activités de l’année : Réunion de planification avec les membres de la commission.

- Journée internationale des droits des femmes (8 mars) :

- Organisation d’un webinaire sur la thématique : Héroïnes silencieuses : Femme de l’amicale ; architecte de demain”.

- Témoignages inspirants d’une femme de l’amicale.

**2e trimestre : Formation et Activités Pratiques**

**2. Avril :**

- Formation en leadership et prise de parole en public pour les étudiantes.

- Mise en place d’une cellule d’écoute et d’assistance aux filles -femmes de l’amicale victimes d’harcèlement et les violences basées sur le genre.

**5. Mai :**

*-Activité sportive : marche à pied d’un point A à un point B, suivie d’un regroupement dans un restaurant pour partager un bon plat de garba.*

**6- Juin :**

- Activité éducative : Atelier sur l’entrepreneuriat féminin et la gestion de projets.

**3e trimestre : Engagement et Cohésion**

**7. Juillet :**

-Concours de projets féminins innovants : Encouragez des étudiantes à présenter des idées innovantes qui répondent à des défis locaux.

(A revoir sur sa faisabilité concernant les prix des gagnantes)

**8-Septembre -Octobre**

-Faire la promotion des femmes de l’amicale : partager l’histoire d’une femme de l’amicale.

**4e trimestre : Consolidation et Clôture**

**8-Decembre**

- Journée de réseautage entre étudiantes et professionnelles de divers domaines.

- Organisation de débats ou de tables rondes sur des sujets d’actualité liés aux droits des femmes.

**9. Janvier**

- Retour sur les réalisations de la commission et ajustements pour le dernier trimestre.

**10. Février :**

- Clôture des activités annuelles : Cérémonie de reconnaissance pour les membres et partenaires actifs, accompagnée d’un dîner convivial. (A revoir selon le budget)

**Conclusion :**

En résumé, ce plan annuel d’activités illustre l’engagement ferme de notre cellule à promouvoir l’autonomisation des femmes et l’égalité de chance. En misant sur des actions concrètes, ciblées et collaboratives, nous, cellule d pour la promotion féminine aspirons à créer un impact durable au sein de notre amicale et au-delà.

Cependant, pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin du soutien et de la collaboration de toutes les parties prenantes : les institutions, les partenaires, et chaque individu engagé dans cette noble cause.

Ensemble, nous pouvons transformer les défis en opportunités et faire avancer les droits des femmes tout en renforçant leur place dans tous les domaines de la société.

Merci pour votre attention et votre engagement à nos côtés pour faire de cette vision une réalité !